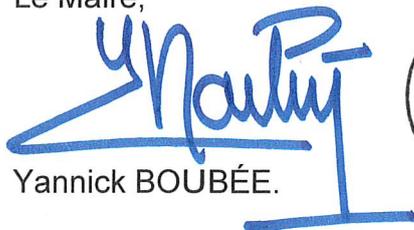


**Liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal lors de sa séance du 10 mai 2023**

Article L. 2121-25 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales

- **Délibération n° 2023-29**  
Ressources Humaines : création d'un poste d'attaché territorial à temps complet – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2023-30**  
Ressources Humaines : création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activités – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2023-31**  
Signature d'une convention d'objectifs avec l'association « Société Chorale et Cavalcade d'AUREILHAN » - approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2023-32**  
Acquisition de la parcelle cadastrée AD 611 – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2023-33**  
Syndicat Départemental d'Energie : éradication de lampes à vapeur de mercure – approuvée à l'unanimité.

Fait à AUREILHAN le 11 mai 2023  
Le Maire,

  
Yannick BOUBÉE.



La Secrétaire de séance,

  
Isabelle CHEDEVILLE.